



La durabilité est un engagement pour la Fondation Abendrot. Elle la vit

Entreprises affiliées

- en admettant dans ses rangs des entreprises qui s'identifient ou sont favorables aux principes de durabilité qu'elle prône
- en construisant avec ses clients des relations faites pour durer
- en permettant aux entreprises affiliées de participer à ses appels d'offres

Service clients

- en justifiant par la qualité de ses prestations la confiance dont elle est honorée
- en personnalisant les relations avec les entreprises qui lui sont affiliées
- en proposant aux personnes assurées des conseils et des solutions sur mesure
- en évitant tout favoritisme dans sa manière de traiter les clients
- en réglant les dossiers avec une promptitude qui fait l'envie d'autres fondations collectives

Prestation de services et gestion des risques

- en jouant un rôle précurseur dans la politique sociale par la manière de concevoir ses prestations
- en pratiquant dans l'intérêt de tous les assurés une gestion des risques loyale et systématique lors de l'admission de nouvelles entreprises, institutions ou personnes

Participation, information, proximité

- en encourageant une vraie participation à travers son assemblée des délégués annuelle
- en informant régulièrement et personnellement les personnes assurées par le truchement de son organe «Abendrot Info»
- en communiquant de manière transparente avec ses partenaires commerciaux et le public
- en offrant gratuitement à toutes les personnes assurées un «cours d'initiation au 2^e pilier»

Organisation et qualité

- en opérant avec un appareil svelte, entièrement axé sur le service
- en définissant des normes de qualité pour ses prestations et les vérifiant régulièrement

Placements

- en pratiquant une politique de placement guidée par les principes «santé, environnement et équité», une politique qui ne s'intéresse pas seulement à la solvabilité et à la rentabilité, mais intègre aussi des critères sociaux et écologiques
- en investissant uniquement dans les titres d'entreprises reconnues par des analyses indépendantes en tant que modèles de leur branche en termes d'écologie et de conscience sociale et en excluant les branches critiques
- en construisant et gérant ses immeubles avec le souci constant de ménager les ressources naturelles et de minimiser les nuisances écologiques
- en participant à des projets d'une valeur écologique et culturelle attestée
- en mesurant la rentabilité des différentes catégories de placement sur la base de benchmarks clairement définis

Collaborateurs

- en rémunérant ses collaborateurs en fonction de leurs résultats, en leur offrant des prestations sociales d'avant-garde et en encourageant systématiquement les modèles de travail alternatifs
- en déléguant la responsabilité et les compétences de manière complète et transparente
- en cultivant une philosophie de la confiance et une atmosphère de travail valorisante

Engagement des capitaux

- en utilisant judicieusement, parcimonieusement et dans leur esprit les contributions aux frais administratifs des assurés
- en choisissant et gérant ses outils de travail consciencieusement et en fonction de critères écologiques